



COMMUNIQUE
A/RP/107/F/A/2011

Communiqué de l'Ambassade de la République Arabe Syrienne en France

Le mardi 7 juin 2011 à 19H20 précises, heure de Paris, la chaîne France 24 a diffusé en direct sur ses antennes anglophone, francophone et arabe, et sur son site internet, une interview d'une femme qui a usurpé l'identité de Madame Lamia Chakkour, Ambassadeur de la République arabe syrienne en France, annonçant la fausse nouvelle de sa démission.

Une usurpation aussi grossière aurait dû appeler l'attention de tout journaliste sérieux et rigoureux.

Immédiatement après la diffusion de cette fausse nouvelle, Madame Chakkour a fait une déclaration en direct de son bureau à l'Ambassade de Syrie à Paris, à l'adresse des médias français et internationaux, démentant fermement et catégoriquement cette démission.

Madame l'Ambassadeur a, en outre, précisé auprès des différentes chaînes de télévision & Radio (France 2, BFM TV, la Satellites Syrienne, Al Dunya, Al Jadeed, Al Arabiya, Al Jazeera, et Radio BBC Arabic), par lesquelles elle était interviewée en direct du siège de l'Ambassade à Paris, qu'elle poursuivrait les auteurs de cette fausse nouvelle devant la justice.

Madame Lamia Chakkour a en conséquence déposé une plainte le 15 juin 2011 auprès de Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Paris du chef de diffusion de fausse nouvelle.

Continuer de diffuser la nouvelle de sa prétendue démission exposerait les organes de presse et les sites internet concernés à des poursuites judiciaires.

Le 17 juin 2011

Ambassade
de la République Arabe
Syrienne en France



Communique from the Syrian Arab Republic Embassy in France
Ref: A/Rp/107/Ar/2011

At 19:20 exactly on 7 June 2011, Paris time, TV channel France 24 aired a live interview with a woman who had assumed the identity of Mrs Lamia Chakkour, Ambassador of the Syrian Arab Republic in France, on English-language, French-language and Arabic channels and on its Internet site, spuriously announcing her resignation.

Such a blatant case of identity theft should have attracted the attention of any conscientious and rigorous journalist.

Immediately after the broadcast of this false report, Mrs Chakkour issued a live statement from her office at the Syrian Embassy in Paris, for the attention of the French and foreign media, firmly and categorically refuting her resignation.

Moreover Her Excellency told several TV channels & Radios (France 2, BFM TV, la Satellites Syrienne, Al Dunya, Al Jadeed, Al Arabiya, Al Jazeera, and Radio BBC Arabic, which had interviewed her live at the Embassy in Paris) that she was instituting legal proceedings against the persons behind this false report.

Accordingly, on 15 June 2011 Mrs Lamia Chakkour lodged a complaint with the State Prosecutor at the Court of First Instance in Paris, requesting a charge of indictment for the false report.

Any newspapers or web sites broadcasting a report of her alleged resignation will be sued.

Paris 17 June 2011

Syrian Arab Republic Embassy in France